

FRAIS ANNEXES FRANCE 2025

TABLE DES MATIERES

FRAIS EXPORT

1)	FRAIS LIES A LA DOCUMENTATION	3
1.1)	FRAIS FIXES (DONT DROIT DE TIMBRE, POUR TOUT PRODUIT HORS EXPRESS).....	3
1.2)	EMISSION D'UNE LTA PAR LE TRANSPORTEUR (AF ou KL) :	3
1.3)	OPÉRATION SUR DOCUMENTS (C.C.A.) :	3
1.3.1)	C.C.A en cas de déviation poids/volume :	3
1.4)	FRAIS LTA PAPIER.....	4
1.5)	FRAIS DE PARTICIPATION SAF :	4
1.6)	FRAIS D'IMPRESSION A L'AGENCE :	4
1.7)	FRAIS DE DEBOURS.....	4
1.8)	LTA EXPRESS NON RESERVEE.....	4
1.9)	FRAIS DE RESERVATION	5
1.10)	FRAIS POUR EXPEDITION STOPPEE EN TRANSIT.....	5
2)	FRAIS LIES A LA DOUANE	5
2.1)	EXPORT CONTROL SYSTEM (ECS) :	5
2.2)	FRAIS DE PRISE EN CHARGE T1 :	5
2.3)	FRAIS DE TRANSMISSION DES BORDERAUX DE GROUPEMENT POUR LES PAYS ACI (Advance Cargo Information) ET PLACI (Pre-Load Advance Commercial Information):	5
3)	TARIFICATION DES MESURES DE SÛRETÉ DU FRET AÉRIEN, FRAIS DÛS AU TRANSPORTEUR (taxation sur poids brut).....	6
3.1)	FRET REMIS « SECURISE »:	6
3.2)	FRET REMIS « NON SECURISE » :	6
3.3)	FRAIS DE SECURISATION CYNOPHILE	6
4)	FRAIS LIES AU TRAITEMENT PHYSIQUE	7
4.1)	CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT :	7
4.2)	ENVOI NON PRET POUR LE TRANSPORT* :	7
4.3)	FRAIS D'ENTREPOSAGE :	7
4.4)	REMISE INTÉRIEURE :	8
4.5)	OUVERTURE SPÉCIALE DES CENTRES :	8
4.6)	PALETTES NON CONSTITUEES CORRECTEMENT OU A RECONSTITUER:.....	8
4.7)	FRAIS D'ENLEVEMENT - DTP:.....	8
5)	FRAIS LIES AUX MARCHANDISES DANGEREUSES.....	9
5.1)	FRAIS DE MARCHANDISES DANGEREUSES :	9
5.2)	FRAIS DE MARCHANDISES DANGEREUSES « LIGHT » :	9
5.3)	FRAIS DE REFUS DE MARCHANDISES DANGEREUSES :	9

5.4)	FRAIS EN CAS DE MARCHANDISES DANGEREUSES CACHEES OU NON DECLAREES :	9
6)	FRAIS LIES AUX DEPOUILLES MORTELLES	10
6.1)	FRAIS FIXE :	10
7)	FRAIS LIES AUX ENVOIS PHARMACEUTIQUES	10
7.1)	FRAIS DE CHECK-LIST :	10
7.2)	FRAIS LIES AUX CONTAINERS :	10
7.3)	POIDS PIVOT :	10

FRAIS DIVERS

FRAIS LIES AUX ANIMAUX VIVANTS.....	11
FRAIS LIES AUX ENVOIS DE VALEURS.....	12

FRAIS IMPORT

1)	FRAIS LIES A L'ARRIVEE :	14
2)	FRAIS LIES A LA DOCUMENTATION :	14
3)	FRAIS LIES AU TRAITEMENT PHYSIQUE :	15

BARÈME DES FRAIS ANNEXES AU DÉPART

APPLICABLE SUR L'ENSEMBLE DE NOS DESTINATIONS (FRANCE ET INTERNATIONALES)

1) FRAIS LIES A LA DOCUMENTATION

1.1) FRAIS FIXES (DONT DROIT DE TIMBRE, POUR TOUT PRODUIT HORS EXPRESS)

Description	Taux	Code IATA
Frais fixes d'enregistrement	33.95 €	CH
Frais fixes Handling		

Le frais ci-dessus est systématiquement appliqué sur la LTA

1.2) EMISSION D'UNE LTA PAR LE TRANSPORTEUR (AF ou KL) :

Description	Taux		Code IATA
Frais dans le cas d'une LTA émise par AF ou son GHA, pour un client direct au comptoir	Par LTA pour vol international	60.40€	AW
	Par LTA pour vol domestique	30.30€	

1.3) OPÉRATION SUR DOCUMENTS (C.C.A.) :

Description	Taux	Codes IATA
S'applique à tout changement demandé par le client sur la rédaction de la LTA (expéditeur, destinataire, destination, poids, colis...) et également sur document d'accompagnement (exportation temporaire, visa de document, etc...)	98.00€ / Par demande	DH

1.3.1) C.C.A en cas de déviation poids/volume :

Description	Taux	Codes IATA
S'applique dès qu'un écart de poids et/ou de volume est constaté, qui implique une nouvelle rédaction de LTA (AWB Handler)	12.00€	DI

1.4) FRAIS LTA PAPIER

Description	Taux	Code IATA
Appliqué si: - l'accord « EDI e-AWB » entre Air France KLM Martinair Cargo et le client n'a pas été signé et activé. - le client n'a pas envoyé de FWB avant la livraison de sa marchandise à la compagnie.	51.00 € / AWB	NE

1.5) FRAIS DE PARTICIPATION SAF :

Description	Taux	Code IATA
Appliqué sur tous les envois au départ des aéroports européens. Appliqué sur le poids brut	0.034€/kgs	MU

1.6) FRAIS D'IMPRESSION A L'AGENCE :

Description	Taux	Code IATA
S'applique lorsque le client demande une impression de tout document	12.00€ / Par document	BF

1.7) FRAIS DE DEBOURS

Description	Taux		Code IATA
	Minimum par HAWB	Charge	
Frais pour les expéditions en Port Dû	37.85€	10.50%	DB

1.8) LTA EXPRESS NON RESERVEE

Description	Taux		Code IATA
	Montant fixe	Tarif au Kg	
S'applique : - Pour toute LTA EXPRESS non réservée - Pour toute LTA EXPRESS présentée au mauvais comptoir de réception (uniquement le montant fixe de 35.00€)	35.00€	0.93€	EA

1.9) FRAIS DE RESERVATION

Description	Taux		Code IATA
	Online booking	Offline booking	
Pour toute réservation initiée en online (myCargo, 3PP or CPS) ou en offline (Customer Service)*	3.00€	11.00€	DF

**exception pour les réservations effectuées en direct API*

1.10) FRAIS POUR EXPEDITION STOPPEE EN TRANSIT

Description	Taux		Code IATA
	Montant minimum	Tarif par Kg	
S'applique aux expéditions stoppées en transit ou retournées à l'origine, à la demande de l'expéditeur ou du destinataire	62.20 €	0.12€/Kg	SI

2) FRAIS LIES A LA DOUANE

2.1) EXPORT CONTROL SYSTEM (ECS) :

Description	Taux	Code IATA
Par ECS transmis manuellement	23.00€ / ECS	CB

2.2) FRAIS DE PRISE EN CHARGE T1 :

Description	Taux	Code IATA
S'applique aux expéditions en mouvement sous-Douane pour lesquelles un T1 a été ouvert et qui doit être fermé	48.00€ / T1	CF

2.3) FRAIS DE TRANSMISSION DES BORDERAUX DE GROUPEMENT POUR LES PAYS ACI (Advance Cargo Information) ET PLACI (Pre-Load Advance Commercial Information):

Description	Taux	Code IATA
La charge facturée sera pour la saisie/correction et la transmission aux douanes	17.55€/AWB	CC

3) TARIFICATION DES MESURES DE SÛRETÉ DU FRET AÉRIEN, FRAIS DÛS AU TRANSPORTEUR (taxation sur poids brut)

Conformément au Règlement (UE) N°185/2010 du 04 mars 2010 et les Règlements d'exécution associés

3.1) FRET REMIS « SECURISE »:

Description	Taux			Code IATA
	Minimum de perception	Tarif par Kg	Maximum de perception	
Sécurisé avec documentation conforme (*)	9.56 €	0.04€	30.25 €	MS

(*) Expédition comportant mention de l'agrément d'un Agent Habilité ou Chargeur Connu, ayant fait l'objet des contrôles de sûreté, et dont le statut en matière de sûreté est SPX (peut-être transportée par des aéronefs affectées au transport des passagers, des aéronefs tout cargo, ou des aéronefs tout courrier) ou SCO (peut-être transportée par des aéronefs tout cargo ou des aéronefs tout courrier)

3.2) FRET REMIS « NON SECURISE » :

Description	Taux			Code IATA
	Minimum de perception	Tarif par Kg	Maximum de perception	
Non sécurisé ou documentation non conforme Hors EXPRESS (*)	40.50€	0.41 €	907.40 €	SC
Non sécurisé ou documentation non conforme EXPRESS (*)	28.70€	0.21 €	786.70 €	

(*) Expédition remise non sécurisée ou avec documentation sûreté non conforme ou si les portes du camion ont été ouvertes.

3.3) FRAIS DE SECURISATION CYNOPHILE

Description	Taux			Code IATA
	Minimum de perception	Tarif par Kg	Maximum de perception	
Frais de sécurisation par l'escouade cynophile pour toute expédition <u>Non-Sécurisée</u> et ne pouvant l'être par moyens classiques (X-Ray, ETD, etc....)	86.70€	0.56€	905.15 €	MO

4) FRAIS LIES AU TRAITEMENT PHYSIQUE

4.1) CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT :

Description	Taux		Code IATA
	Minimum de perception	Tarif par Kg	
Frais de chargement/déchargement de(s) camion(s). S'applique lorsqu' AFKL décharge le camion pour le compte du client	40.50 €	0.093€ /Kg	FF

4.2) ENVOI NON PRET POUR LE TRANSPORT* :

Description	Taux		Code IATA
	Montant minimum	Tarif par Kg	
Application de ce tarif : - si l'envoi n'est pas accompagné d'une LTA correctement émise contenant des informations sur le poids, le contenu et tous les documents pertinents joints. - Si l'envoi n'est pas emballé correctement.	74.70€	0.093€/Kg	FE

**IATA Resolution 833*

4.3) FRAIS D'ENTREPOSAGE :

Description	Taux		Code IATA
	Minimum par Expédition	Tarif par Kg et par Jour	
S'applique à toute Expédition livrée plus de 2 jours avant le départ du vol de réservation (excluant le premier week-end/jour férié).	88€	0.22€ / Kg	SO

4.4) REMISE INTÉRIEURE :

Description	Taux		Code IATA
	Frais fixes	Frais de manutention	
S'applique à toute expédition annulée après livraison devant être remise à l'expéditeur	179.40€	0.14 € / KG	BM

4.5) OUVERTURE SPÉCIALE DES CENTRES :

Description		Taux	Code IATA
		Par tranche d'1 heure par demande et par LTA	
Sur demande en dehors des horaires d'ouverture	Forfait 1ere heure	250.00 € / demande / jour	MC
	Heure supplémentaire	100.00€ / heure indivisible	

4.6) PALETTES NON CONSTITUEES CORRECTEMENT OU A RECONSTITUER:

Description	Minimum	Taux	Code IATA
S'applique lorsque qu'une palette constituée (BUP) par l'expéditeur doit être refaite car non conforme.	178.50€	0.10€ / Kg	UC

4.7) FRAIS D'ENLEVEMENT - DTP:

Description	Taux	Code IATA
S'applique lorsqu'AFKL récupère la marchandise directement chez le client en vrac ou palettisé.(DPU)	Sur Demande	PU

5) FRAIS LIES AUX MARCHANDISES DANGEREUSES

5.1) FRAIS DE MARCHANDISES DANGEREUSES :

Description	Taux	Code IATA
Applicable pour les envois où une déclaration de marchandise dangereuse est requise (SHC REX, RCX, RGX, RXB, RXC, RXD, RXE, RXG, RXS, RNG, RCL, RFG, RFL, RFS, RSC, RFW, ROX, ROP, RPB, RIS, RCM, RMD, RLM, RLI, RSB, RRY, RRW, RPG, DGD, CAO, RBI, RBM)	133.00 € / LTA	RA

5.2) FRAIS DE MARCHANDISES DANGEREUSES « LIGHT » :

Description	Taux	Code IATA
Applicable pour les marchandises dangereuses qui ne nécessitent pas de déclaration (SHC ; ICE, REQ, RDS, ELI, ELM, MAG, RRE)	45.90 €	RA

5.3) FRAIS DE REFUS DE MARCHANDISES DANGEREUSES :

Description	Taux	Code IATA
La compagnie conservera la part agent sous le code IATA RB si l'agent n'a pas satisfait aux règles concernant les matières dangereuses.	92.00 €	RB

5.4) FRAIS EN CAS DE MARCHANDISES DANGEREUSES CACHEES OU NON DECLAREES :

Description	Taux	Code IATA
Pour les envois sans DG et sans référence DG sur la LTA. S'il existe une référence DG dans la réservation ou une étiquette DG sur le colis, on parle de « DG non déclarée ». Lorsque ces deux éléments ne sont pas présents, on parle de « DG cachée ». Dans les deux cas, nous considérons qu'il s'agit d'une violation grave de nos exigences en matière de sécurité et de conformité.	650.00 €/LTA	RD

6) FRAIS LIES AUX DEPOUILLES MORTELLES

6.1) FRAIS FIXE :

Description	Taux	Code IATA
Frais de contrôle pour les dépouilles mortelles	50.00 € / LTA	HB

7) FRAIS LIES AUX ENVOIS PHARMACEUTIQUES

7.1) FRAIS DE CHECK-LIST :

Description	Taux	Code IATA
Frais de Check-list pour envois Pharma	33.50€	PA

7.2) FRAIS LIES AUX CONTAINERS :

Description	Taux		Code IATA
Frais de changement de pile / container	Par opération	80.00 €	MZ
	Puis forfait	53.50 € fourniture de piles/container	

7.3) POIDS PIVOT :

Type de containers	Poids pivots	Taux
RKN ou TWIN	717 Kg	Pour toute information sur les conditions tarifaires et de location, merci de vous rapprocher de votre service commercial.
RAP	1667 Kg	

BARÈME DES FRAIS ANNEXES POUR ENVOI D'ANIMAUX VIVANTS

La station animalière de CDG est exclusivement dédiée à l'Import et au Transit et uniquement en provenance de pays tiers.

1. FRAIS :

Description	Taux	Code IATA
Pour les expéditions Import	Les frais seront imputés au destinataire	MD
Pour les expéditions Export : frais de check list (Passage STAVI ou Animal Hotel inclus)	46€	LE
Frais Goldenway PETS France : nuit à CDG *	201€	LH
Frais Goldenway PETS Europe sauf France : nuit à CDG*	211€	LH

*Au-delà de 2 animaux par LTA, un surcôt de **50€** par animal supplémentaire sera prélevé.

*En dehors des horaires d'ouverture de l'agence Goldenway (Horaires d'ouverture de 5h00 à 19h00) ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés, le montant de **210€** sera appliqué.

*Si annulation moins de 24h avant le départ, le montant de **50€** sera facturé.

*Nuit supplémentaire : 50€ par animal

2. TARIFS DES CAISSES DE TRANSPORT POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE

Achat et livraison possible : <https://shopping.airfrance.com/boutique/animaux.html>

Ou sur commande auprès de l'agence de G1XL

3. FACTURATION DES ESPACEURS BOIS

Palettisation des animaux vivants remis vrac, type : poussins, lapins, pigeons etc.

Par unité de chargement	Forfait en € HT	IATA Code
1 PLD/PMD	275.00 €	LA
1 ½ PLD/PMD	137.50 €	
BRC (avec espaceurs carton)	N/A les espaceurs carton sont fournis par les clients	
BRC (avec espaceurs bois)	137.50 €	

BARÈME DES FRAIS ANNEXES POUR ENVOI DE VALEURS

Toute expédition d'envoi de valeurs est réalisée par la société Brink's

Les frais annexes relatifs à l'envoi de ces valeurs repris ci-après, doivent figurer **OBLIGATOIREMENT** sur le facial de la MAWB au niveau des frais annexes (Code VA) pour chaque **LTA** Import – Export ou Transfert CDG/ORY. Ils seront inclus dans la case « Total autres frais dû au transporteur » en port payé ou en port dû, selon les cas.

1. HORAIRES D'OUVERTURE DES CENTRES BRINK'S:

LIEUX	Lundi et Mercredi	Mardi, Jeudi et Vendredi	Samedi	Dimanche et Jours fériés
CDG	De 5h à 0h00	De 5h à 23h00	De 5h à 13h	Fermé

LIEUX	Du Lundi au Vendredi	Samedi	Dimanche et Jours fériés
ORY	De 10h à 17h	Fermé	Fermé

2. TARIFS DE BASE :

- Forfait de **120h** en chambre forte + transport en piste pour une expédition **NVD** (sans valeur déclarée). Au-delà de **120h**, des frais de stockage s'appliquent.

- Pour toute expédition Export, le statut de l'expédition en terme de sécurisation doit être fourni par le client (fret sécurisé ou non sécurisé).
- Pour toute expédition Transit, le fret sera de nouveau sécurisé si un reconditionnement est nécessaire entre un avion long-courrier et un vol Europe ou domestique.

Description	Taux			Code IATA
	Tranches de Poids	Montant Air France	Montant KLM	
Tarif pour toute expédition de valeur	De 0 à 99kgs	250.00 € HT/LTA	50.00 € HT/LTA	VA
	De 100kgs à 1000kgs	300.00 € HT/LTA	150.00 € HT/LTA	
	A partir de 1000kgs	1050.00 € HT/LTA	150.00 € HT/LTA	

3. STOCKAGE AU-DELA DE 120 HEURES :

Description	Taux	Code IATA
Par jour de stockage	1.16 € HT / KG et par jour	VC
Minimum de perception	41.00 € HT/ jour	

4. DEMANDE D'OUVERTURE SPECIALE DE LA BRINKS (EN DEHORS DES HEURES OUVRABLES) :

Description		Taux	Code IATA
Export Import Transit	Si vol prévu : Arrivé ou départ et correspondance : CDG en dehors des horaires ci-dessous Lundi/Mercredi de 05h à 00h Mardi/Jeudi/ Vendredi de 05h à 23h Samedi de 05h à 13h	Forfait de 650.00€ HT	MR
Export Import Transit	Si vol prévu : Arrivé ou départ et correspondance ORY en dehors des horaires ci-dessous Lundi/Mardi/Mercredi/Vendredi de 10h à 17h Jeudi de 06h à 17h Samedi et Dimanche fermé		

Rappel :

L'ensemble de ces frais doivent être portés sur la LTA par l'émetteur à la rubrique « autres frais », précédés du code IATA VA ou MR selon prestation demandée.

Ils seront inclus dans la case « Total autres frais dû au transporteur » en port payé ou en port dû, selon les cas.

BARÈME DES FRAIS ANNEXES A L'ARRIVEE

APPLICABLE SUR TOUTE EXPEDITION DESTINATION PARIS CDG ET LYON
HORS PRODUIT EXPRESS INTRA METROPOLE

1) FRAIS LIES A L'ARRIVEE

APPLICABLE SUR TOUTE EXPEDITION DESTINATION FRANCE HORS PRODUIT EXPRESS INTRA METROPOLE

1.1) FRAIS FIXE D'ARRIVEE :

Description	Taux	Code IATA
	Montant	
Frais fixe de transfert	Forfait 128 €	CD

2) FRAIS LIES A LA DOCUMENTATION

2.1) PREUVE DE LIVRAISON (P.O.D.) :

Description	Taux	Code IATA
S'applique lorsque le destinataire demande une copie de la preuve de livraison	65.00€/demande	DJ

2.2) FRAIS D'ENCAISSEMENT DES PORTS DÛS :

Description	Taux	Code IATA
Calculés sur le montant du prix au transport	7.00 %	FC
Minimum de perception	75.00€	

2.3) FRAIS D'IMPRESSION A L'AGENCE

Description	Taux	Code IATA
S'applique lorsque le client demande une impression de tout document	12.00€ / Par demande	ML

3) FRAIS LIES AU TRAITEMENT PHYSIQUE

3.1) FRAIS DE MAGASINAGE

Description	Taux		Code IATA
	Par kilo et par 24h	Minimum de perception par expédition	
Frais applicables au-delà de la franchise La franchise est de 24h calculée à partir de moment où l'expédition est prête à être livrée Le 1 ^{er} jour de facturation ne peut être un dimanche ou un jour férié	0.18 €	47.50€	SR

3.2) FRAIS D'ECOR URGENT

Description	Taux		Code IATA
	Montant minimum	Tarif par Kg	
	130€	0.03€	SP

3.3) FRAIS DE DECONSOLIDATION OU ECOR A LA PIECE D'UN CONTENANT DECLARE COMME **BUP**

Description	Taux		Code IATA
	Montant minimum	Tarif par Kg	
	66.00€	0.08€/Kg	MH

3.4) FRAIS DE DESTRUCTION :

Description	Taux		Code IATA
	Tranches de poids	Montant Forfait	
Destruction de marchandises, sauf marchandises dangereuses	jusqu'à 10 Kg	165.00 €	MF
	11 à 20 Kg	290.00 €	
	de 21 à 30 Kg	420.00€	
	de 31 à 40 Kg	545.00€	
	de 41 à 50 Kg	670.00€	
	Au-delà de 50 Kg (par kilo supplémentaire)	0.96 € / kg	

*Les frais de magasinage sont dus, selon le barème en vigueur au jour de la destruction

*Les frais de destruction des envois DGR sont soumis à devis

3.5) FRAIS DE PASSAGE AU TERMINAL PERISSABLE:

Description	Taux		Code IATA
	Minimum de perception par expédition	Tarif par Kg	
Frais de passage par le terminal périssable pour les marchandises soumises à contrôle vétérinaire	43.00 €	0.08 €	FA

3.6) FRAIS DE MAINTIEN A TEMPERATURE CONTROLEE

Description	Taux		Code IATA
	Minimum de perception par LTA	Par kilo et par 24h	
S'applique aux expéditions stockées dans des enceintes à température contrôlée au-delà d'une franchise de 24h hors dimanche et jours fériés S'ajoute aux Frais de Magasinage décrits au § 3.1	43.00 €	0.08€	ZC

3.7) FRAIS DE CONTRE-PESEE :

Description	Taux		Code IATA
	Tranches de poids	Montant	
S'applique à une expédition devant faire l'objet d'une contre-pesée (à l'import ou en transit) à la demande de l'expéditeur, du destinataire ou d'une autorité compétente.	De 0 à 100kg	54.00 €	MK
	De 101 à 200kg	0.48 € / kg	
	Au-delà de 200kg	0.43 € / kg	

3.8) FRAIS DE SURESTARIE :

Description	Taux	Code IATA
S'applique en cas de non-retour d'un ULD remis avec une expédition dans les délais impartis (au-delà de 5 jours ouvrables)	26.25 € / Jour	UD

3.9) FRAIS DE LIVRAISON/RAMASSAGE DES ULD :

Description	Taux	Code IATA
S'applique au cas où AFKL doit aller récupérer/livrer des ULD chez le client	A la demande	UH

3.11) OUVERTURE SPECIALE DES CENTRES

Description	Taux		Code IATA
		Par tranche d'1 heure par demande et par LTA	
Sur demande en dehors des horaires d'ouverture	Forfait 1ere heure	250.00 € / demande / jour	MC
	Heure supplémentaire	100.00€ / heure indivisible	

3.12) FRAIS DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT

Description	Taux		Code IATA
	Minimum de perception	Tarif par Kg	
Frais de chargement/déchargement de(s) camion(s). S'applique lorsqu' AFKL décharge le camion pour le compte du client	39.70 €	0.091€ /Kg	FF

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE :

Tous les frais annexes sont soumis à la **TVA** au taux en vigueur lors de la facturation, à l'exception des frais de magasinage (Code IATA SR / SO)